

## AgroSup Dijon intégrera l'Institut Agro en janvier 2022

**À l'issue des conseils d'administration exceptionnels des deux établissements les 16 et 17 septembre 2021, les administrateurs de l'Institut Agro et d'AgroSup Dijon ont largement voté en faveur de cette intégration, née d'une volonté clairement affichée par AgroSup Dijon de rejoindre la dynamique du nouvel établissement. Avec AgroSup Dijon, l'Institut Agro rassemble des forces sans équivalent sur les questions d'agriculture, alimentation et environnement.**

L'Institut Agro a été créé en janvier 2020 à l'initiative du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation par regroupement des écoles Agrocampus Ouest et Montpellier SupAgro. AgroSup Dijon a manifesté, dès 2019, par un vote de son conseil d'administration, sa volonté de rejoindre la dynamique, et participe pleinement depuis cette date aux travaux de mise en place et de développement l'Institut.

*« Ces votes très positifs des conseils des deux établissements marquent une étape très importante dans le processus de construction collective engagé depuis 2019, et scellent la volonté des communautés des trois écoles de travailler ensemble dans la durée. Nous pouvons aujourd'hui tourner une nouvelle page et poursuivre l'essor de notre Institut dans un périmètre qui nous ouvre de très beaux horizons et nous permet de porter haut nos ambitions »* a déclaré Anne-Lucie WACK, Directrice Générale de l'Institut Agro.

*"Les étudiants de l'Institut Agro se réjouissent de ces nouvelles opportunités offertes à toute notre communauté"*  
Victor Dufour-Barillot, élu au Conseil d'Administration de l'Institut Agro.

Comme les autres écoles internes de l'Institut, AgroSup Dijon continue de participer activement aux politiques de site de l'enseignement supérieur. Elle répond également aux attentes des professionnels en matière de transitions, de compétitivité et de visibilité à l'international. *« Je remercie l'ensemble des administrateurs pour leur confiance et le travail effectué. Cette démarche est importante. Elle profitera autant à l'avenir de notre institut qu'à celui de notre territoire. »* déclare François ROCHE-BRUYN, Directeur Général d'AgroSup Dijon.

AgroSup Dijon conservera son ancrage territorial, essentiel pour accomplir ses missions. L'ensemble de ses partenaires académiques et professionnels ont apporté leur soutien dans cette démarche. *« En intégrant l'Institut Agro, AgroSup Dijon saisit un rendez-vous d'avenir. L'histoire retiendra que leurs dirigeants ont eu la clairvoyance de ne pas passer à côté de ce qui sera un fait marquant de l'enseignement supérieur agricole de notre région »* Christian DECERLE, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

*« Je me félicite de cette union des forces. AgroSup Dijon apporte à l'Institut Agro des compétences remarquables et uniques »* Valérie BADUEL, Directrice générale de l'enseignement et de la recherche, Ministère de l'Agriculture et l'Alimentation.

En parallèle des conseils d'administration de l'Institut Agro et d'Agrosup Dijon, les conseils des écoles internes Agrocampus Ouest et Montpellier SupAgro se sont également prononcés en faveur cette intégration les 16 et 17 septembre.

Les résultats des votes des 4 conseils sur le projet de révision du décret permettant l'intégration d'AgroSup Dijon sont les suivants :

- Conseil d'école d'AgroCampus Ouest : avis favorable à l'unanimité ;
- Conseil d'école de Montpellier SupAgro : 21 voix pour, 1 contre, 3 abstentions ;
- Conseil d'Administration d'AgroSup Dijon : 27 voix pour, 1 abstention;
- Conseil d'Administration de l'Institut Agro : 28 voix pour, 1 abstention.

Ces votes positifs marquent une étape très importante pour finaliser le processus d'intégration. Les prochaines étapes sont le passage en Cneser et Cneseraav, puis une transmission au Conseil d'Etat pour une publication attendue d'ici la fin de cette année et une intégration effective au 1er janvier 2022.

## À propos de l'Institut Agro

Depuis janvier 2020, l'Institut Agro, EPSCP-Grand établissement d'enseignement supérieur dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement regroupe les deux grandes écoles : Agrocampus Ouest et Montpellier SupAgro. Avec AgroSup Dijon, d'ores et déjà associé à l'Institut Agro en vue de son intégration comme école interne de l'Institut au 1er janvier 2022, l'Institut Agro rassemble environ 4500 étudiants (dont 2500 ingénieurs et 450 doctorants), 1300 personnels (dont 300 enseignants-chercheurs), 6 campus, 4 domaines agricoles expérimentaux, 39 unités mixtes de recherche, 19 chaires d'entreprises, avec un budget consolidé de 130 M€.

L'Institut Agro couvre l'ensemble des filières et thématiques végétales et animales, y compris la vigne et le vin, l'horticulture, l'halieutique et le paysage. Il offre une palette étendue de formations initiales (cursus ingénieur, master, doctorat, licence pro) et continues. Il a vocation à être un acteur de 1er rang, au plan national et international, dans l'accompagnement des transitions agro-écologiques, alimentaires et numériques à travers la formation, la recherche et l'innovation, le renforcement des capacités des acteurs des territoires et des filières, et l'appui à l'enseignement technique agricole, en collaboration avec ses partenaires de recherche (notamment INRAE, Ifremer, CIRAD, IRD, Inserm et CNRS), les universités, les entreprises, les collectivités et autres acteurs du monde socio-économique.

En savoir plus : <https://www.institut-agro.fr/fr>

## À propos d'AgroSup Dijon :

AgroSup Dijon est également un EPSCP-Grand établissement. Il forme des ingénieurs civils et fonctionnaires et appuie le système éducatif de l'enseignement technique agricole. Au-delà de la formation d'ingénieur, l'établissement se positionne de manière large sur l'enseignement supérieur :

diplômes de licences professionnelles, masters et mastères spécialisés délivrés en propre et en co-accréditation, et, sur l'enseignement agricole : préparation aux diplômes par enseignement à distance, appui au système de formation et à l'insertion professionnelle, formation de cadres et de formateurs.

AgroSup Dijon se mobilise également pour relever les défis sociétaux actuels de la transition agroécologique et de l'alimentation durable. Lieu de recherche multidisciplinaire, les activités scientifiques de nos enseignants-chercheurs sont structurées en 5 axes thématiques au sein de 6 unités de recherche : agricultures et territoires en transitions - alimentation, goût, santé, durabilité - écosystèmes microbiens naturels et contrôles - former et informer pour des systèmes agri-alimentaires durables - sciences des données. [www.agrosupdijon.fr](http://www.agrosupdijon.fr)

**UN ÉTABLISSEMENT NATIONAL REGROUPANT TROIS ÉCOLES SUR DIFFÉRENTS SITES**



**CHIFFRES CLÉS**

**Budget consolidé : 130 M€**



**4500**

**étudiants**

dont 2500 ingénieurs  
450 doctorants



**1300**

**personnels**

dont 300 enseignants  
chercheurs



**6**

**campus**

4 domaines agricoles  
expérimentaux  
1 centre de formation  
à distance



**39**

**unités de  
recherche**



**19**

**chaires  
d'entreprise**

**L'Institut Agro** couvre l'ensemble des **filiales et thématiques végétales et animales**, y compris la **vigne** et le **vin**, l'**horticulture**, l'**halieutique** et le **paysage**

**L'Institut Agro**, EPSCP\*\* - Grand Établissement a vocation à être un acteur de 1<sup>er</sup> rang, au plan national et international, dans l'**accompagnement des transitions agro-écologiques, alimentaires et numériques** à travers la **formation**, la **recherche** et l'**innovation**, le **renforcement des capacités des acteurs des territoires et des filières**, et l'**appui à l'enseignement technique agricole**, en collaboration avec ses partenaires de recherche (notamment INRAE, Ifremer, Cirad, IRD, Inserm et CNRS), les universités, les entreprises, collectivités et autres acteurs du monde socio-économique.

\*\* Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

**L'Institut Agro** offre une palette étendue de formations initiales et continues : cursus **ingénieur, master, mastère, doctorat, licence professionnelle**